



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



INSTITUT  
DES HAUTES ÉTUDES  
DE L'ÉDUCATION ET  
DE LA FORMATION



SE SITUER | SE PERFECTIONNER | ÊTRE ACCOMPAGNÉ

# GUIDE DE LA FORMATION INITIALE des personnels d'inspection et des personnels de direction

2023-2024

*PROMOTION*

*« Colette Besson »*



# GUIDE DE LA FORMATION INITIALE des personnels d'inspection et des personnels de direction

2023-2024

Mesdames et Messieurs les personnels de direction, Mesdames les inspectrices, Messieurs les inspecteurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter chaleureusement pour votre réussite aux concours. En passant les concours internes, le concours troisième voie, par liste d'aptitude ou détachement vous avez choisi des métiers essentiels au service public de l'éducation.

Embrasser une carrière de personnel d'encadrement de l'Éducation nationale est un engagement fort au service de la réussite de nos élèves et une grande responsabilité à l'égard des personnels qui seront sous votre responsabilité. C'est en quelque sorte mettre la trajectoire des élèves en perspective via votre capacité à animer des équipes pédagogiques composées d'adultes.

Ces nouveaux métiers vont vous permettre de découvrir une autre façon d'agir dans des contextes professionnels complexes, passionnants et exigeants. Vous devenez aujourd'hui les points d'appui principaux des politiques éducatives pour une mise en œuvre au plus près du terrain. Il vous faudra penser loin et savoir agir en proximité.

C'est par votre créativité, votre professionnalisme, votre capacité à agir et à traduire concrètement les engagements de la Nation pour nos enfants que vous entraînerez les personnels sous votre responsabilité dans l'amélioration constante de l'École de la République dont vous êtes désormais les garants.

Tout au long de cette première année d'exercice, vous serez accompagnés par l'IH2EF et vos académies dans le développement des compétences professionnelles que vous devrez mobiliser à l'avenir. La formation qui vous est proposée est à la fois concrète et de haut niveau. C'est une affaire sérieuse, car aujourd'hui personnel d'encadrement vous avez la responsabilité du développement de vos compétences tout au long de votre carrière.

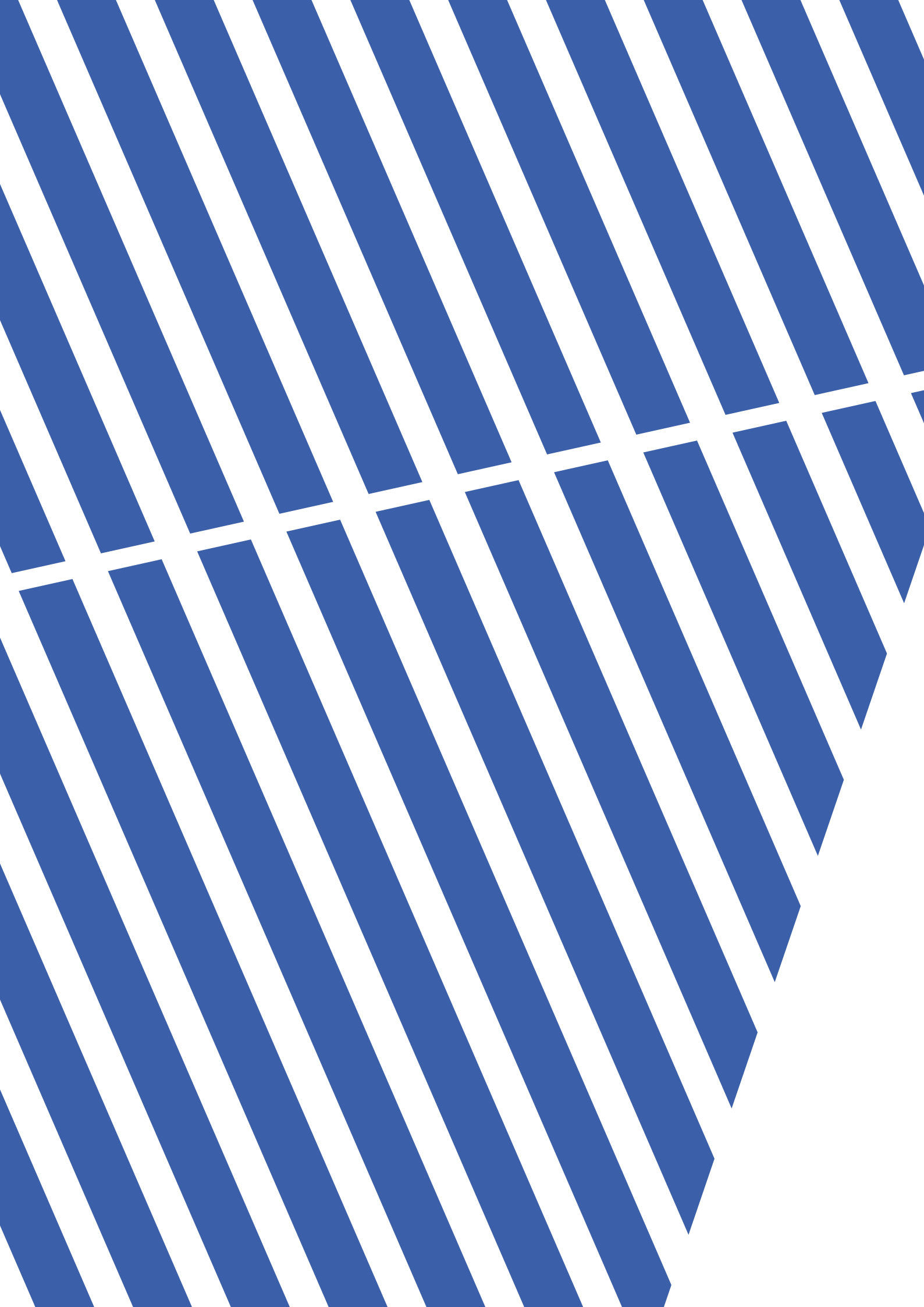
Mais ne vous y trompez pas, c'est par votre implication dans votre formation, qui se veut plus personnalisée, et par votre engagement dans l'ensemble des activités qui vous seront proposées, que vous tirerez le meilleur de votre parcours de professionnalisation.

Je vous invite donc à vous emparer, dès aujourd'hui, de l'ensemble des outils et soutiens qui sont mis à votre disposition, à faire preuve de curiosité et d'ouverture, à questionner votre environnement, à analyser vos pratiques et adopter une posture réflexive à chaque instant de votre formation.

Votre nouvelle carrière vous apportera j'en suis certain de nombreuses satisfactions professionnelles et personnelles et je vous remercie d'avoir franchi le pas.

Bienvenue à la promotion Colette Besson en cette année olympique et paralympique 2024 !

**Charles Torossian**  
Directeur de l'IH2EF



## SOMMAIRE

|                                           |           |
|-------------------------------------------|-----------|
| <b>/ Promotion Colette Besson</b>         | <b>6</b>  |
| <b>/ Le cadre de la formation</b>         | <b>8</b>  |
| Objectifs de la formation                 | 8         |
| Cadre institutionnel                      | 8         |
| Contextes de formation en alternance      | 9         |
| <b>/ Les modalités pédagogiques</b>       | <b>10</b> |
| Maquette pédagogique                      | 10        |
| Approche par compétences                  | 11        |
| Compétences pour la formation initiale    | 11        |
| Personnalisation de la formation          | 12        |
| <b>/ Les acteurs de la formation</b>      | <b>14</b> |
| Au niveau national                        | 14        |
| Au niveau académique                      | 15        |
| Sur le lieu d'exercice                    | 16        |
| <b>/ La formation 2023-2024 à l'IH2EF</b> | <b>18</b> |
| Des séminaires à l'Institut               | 18        |
| Un cycle de conférences nationales        | 20        |
| Une formation hybride                     | 24        |
| <b>/ Vos contacts</b>                     | <b>26</b> |

# Promotion

# Colette Besson

Chaque année, la promotion des stagiaires de la formation initiale porte le nom d'une personnalité. Se sont ainsi succédé les promotions : Simone Veil (2018-2020) et Michel Serres (2019-2021), Jean Perrin (2020-2021), Simone de Beauvoir (2021-2022) et Sébastienne Guyot (2022-2023).

À partir d'une liste proposée par la direction de l'IH2EF, le nom de la promotion est choisi, par les stagiaires de la formation initiale de l'année précédente, les agents de l'IH2EF et les formateurs. Cette année, au terme d'une consultation qui a réuni plus de 1 400 votants, le nom de Colette BESSON, championne olympique, s'est très largement imposé pour représenter la promotion 2023-2024.

En cette année préparatoire aux jeux olympiques et paralympiques il était important de choisir une figure emblématique du sport olympique français.

Colette Besson est née le 7 avril 1946 à Saint Georges-de-Didonne (17) et commence l'athlétisme à 15 ans. Elle s'illustre très rapidement comme une athlète complète du 100 au 800 mètres.

Il y a bientôt 55 ans, le 16 octobre 1968, elle entre dans la légende et dans le cœur des Français en signant l'un des plus grands exploits du sport français en devenant championne olympique du 400 mètres à Mexico.

À 22 ans, elle devient « la petite fiancée de la France », l'une des premières athlètes féminines bénéficiant d'une popularité dépassant le cadre sportif. Admirée et toujours accessible, pendant et après sa carrière sportive, elle reçoit la légion d'honneur en 1968 des mains du général de Gaulle.



Jusqu'en 1977, elle poursuit sa carrière remportant de nombreux titres et médailles en championnats internationaux détenant, notamment, le record d'Europe du 400 m et le record du monde du relais 4x400 mètres.

À côté de sa carrière sportive, Colette BESSON rejoint l'Éducation nationale dès 1967 en tant que maître auxiliaire puis enseignante d'éducation physique et sportive.

À l'issue de sa carrière sportive, elle exerce notamment les fonctions d'entraîneur de l'équipe nationale d'athlétisme du Togo, de conseillère technique régionale en Martinique et à Tahiti et d'enseignante d'EPS dans les académies de la Réunion et de Paris.

Très investie dans la promotion du sport, elle est, à partir de 1994, administratrice de la Fondation Gaz de France qui apporte son soutien à des projets dans le domaine du sport et de la solidarité.

Elle participe également activement à la candidature de Paris aux JO de 2012 et s'engage avec force dans la lutte contre le dopage. Elle préside le conseil d'administration du Laboratoire national de lutte contre le dopage de Chatenay Malabry à partir de 2002.

Nommée inspectrice de l'Éducation nationale en 2002 dans l'académie de Paris, elle a fréquenté les bancs de notre école à de nombreuses reprises en 2002 et 2003 dans le cadre de la formation statutaire des personnels d'inspection.

Mariée à Jean Paul Noguès, mère de Sandrine et Stéphanie, elle décède le 9 août 2005 des suites d'une longue maladie.

# Le cadre de la formation

## Objectifs de la formation

La formation initiale des personnels de direction et des inspecteurs du premier et du second degrés de l'Éducation nationale a pour ambition de construire une identité professionnelle, prenant appui sur les valeurs fondamentales de l'École de la République française, commune à l'ensemble des personnels d'encadrement.

Cette formation concerne les nouveaux cadres intégrant les corps d'inspection et de personnel de direction recrutés par concours, par inscription sur liste d'aptitude et par détachement.

Ces personnels agissent dans le cadre du service public de l'Éducation nationale et dans un contexte en évolution constante. Leurs missions leur confèrent un rôle opérationnel essentiel dans la mise en œuvre concertée et partagée des politiques éducatives. Pour cela, ils développent des dynamiques interprofessionnelles et partenariales.

Leur action s'inscrit dans la complexité du système éducatif. Ils encadrent les pratiques professionnelles collectives et individuelles des équipes.

Ces cadres contribuent activement à la réussite de tous les élèves par l'exercice d'une expertise didactique et pédagogique (inspecteur du second degré) ainsi que par le pilotage d'un établissement public local d'enseignement (personnel de direction) ou d'une circonscription (inspecteur du premier degré).

Ils sont les acteurs centraux des évolutions pédagogiques et éducatives qu'ils évaluent et coordonnent.

La formation portée par l'institut des hautes études de l'éducation et de la formation et par les académies a pour objectif de développer les compétences nécessaires à l'exercice des métiers de personnel de direction et d'inspecteur.

Elle accompagne une prise de responsabilité immédiate dans l'articulation entre exercice effectif des fonctions sur le lieu d'affectation et sessions de formation organisées à l'Institut ou en académie. Elle est complétée par un stage d'ouverture au sein d'une entreprise, dans une structure publique externe à l'Éducation nationale ou à l'international.

Les contenus et les modalités de formation sont conçus pour apporter les dimensions réflexives permettant à ces nouveaux personnels d'encadrement de changer leur posture, d'identifier clairement leur nouveau positionnement dans l'institution scolaire et de construire de nouveaux gestes professionnels. Ils s'appuient sur les acquis de la recherche, des situations concrètes ainsi que sur l'expérience des stagiaires.

## Cadre institutionnel

Deux arrêtés du 27 mars 2020 définissent le cadre de la formation professionnelle statutaire. Le premier concerne les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et les inspecteurs de l'éducation nationale. Le second précise le cadre pour les personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'Éducation nationale et la formation d'adaptation à l'emploi des personnels détachés dans ce corps.



La répartition des responsabilités entre les académies et l'IH2EF est précisée :

- / les recteurs définissent les parcours personnalisés de formation en début d'année de stage en tenant compte des compétences acquises par le stagiaire dans ses fonctions antérieures et arrêtent les aménagements nécessaires ;
- / la conception, la mise en œuvre, la coordination, la régulation et l'évaluation sont assurées par l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation.

La formation mise en œuvre conjointement par l'IH2EF et les académies s'appuie sur un principe de progressivité dans le développement des compétences professionnelles et l'acquisition des connaissances par le stagiaire.

Cette formation statutaire obligatoire constitue un préalable à la titularisation.

## Contextes de formation en alternance

La formation des cadres est nationale. Elle est conçue de façon à articuler au mieux les différents contextes de l'alternance proposée aux stagiaires. Elle s'appuie depuis 2022 sur un référentiel de compétences pour la formation commun à tous les acteurs afin d'assurer une mise cohérence et une lisibilité entre les différents niveaux de formation.

### UNE ANNÉE DE STAGE EN RESPONSABILITÉ SUR SON LIEU D'AFFECTATION

Chaque stagiaire est affecté dès sa prise de fonction dans un EPLE, une circonscription ou une académie. Il y exerce, en pleine responsabilité, les fonctions pour lesquelles il a été recruté.

#### 100H À L'IH2EF

L'IH2EF conçoit les contenus et définit les compétences à développer au cours de la for-

mation. Il s'assure de la complémentarité avec les académies. Pour cela l'institut anime, en relation avec la direction de l'encadrement, le réseau national des délégués académiques à la formation des personnels d'encadrement.

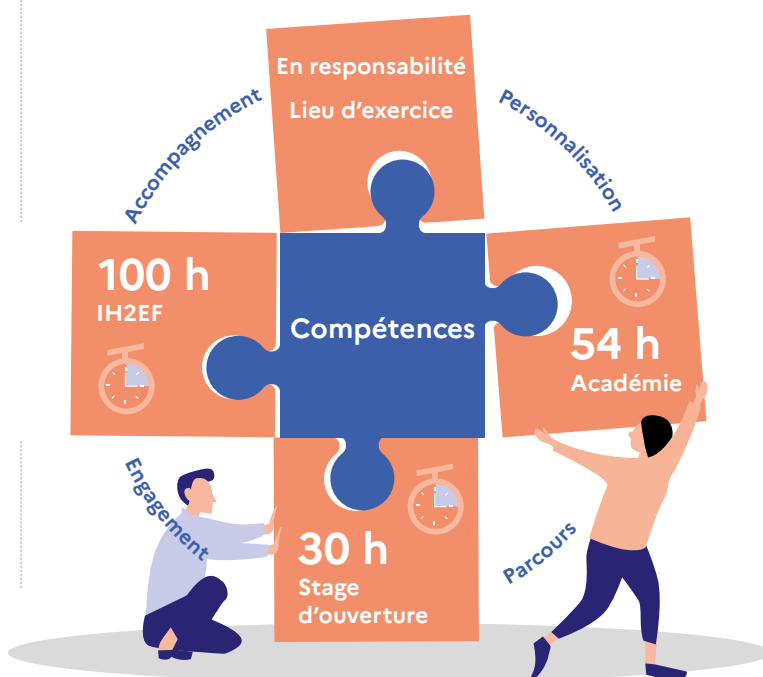
En partenariat avec les académies, il produit le cadre de référence, maquettes de formation et référentiels de compétence, garantissant le caractère national et la cohérence de la formation des personnels d'encadrement sur l'ensemble du territoire.

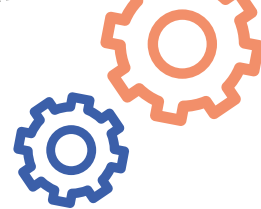
### 54H EN ACADEMIE

Chaque académie organise, en cohérence avec le cadre proposé par le niveau national, la partie locale de la formation initiale afin de proposer un accompagnement de chaque stagiaire au plus près de son territoire d'exercice. Elle s'appuie sur les outils proposés par l'IH2EF.

### 30H DE STAGE D'OUVERTURE

Organisé par l'académie d'affectation, le stage d'ouverture peut être effectué en entreprise, au sein d'une entité publique externe au ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse ou encore dans le cadre d'une mobilité internationale. Chaque académie précise les modalités retenues pour son organisation.





# Les modalités pédagogiques et les outils

En s'appuyant sur les apports de la recherche l'IH2EF élabore le cadre et les outils pédagogiques à destination de l'ensemble des acteurs permettant d'assurer une cohérence globale de la formation.

## Maquette pédagogique

La maquette pédagogique organise en trois grandes unités les thématiques abordées au cours de la formation. Chaque thématique est déclinée selon 3 modules.

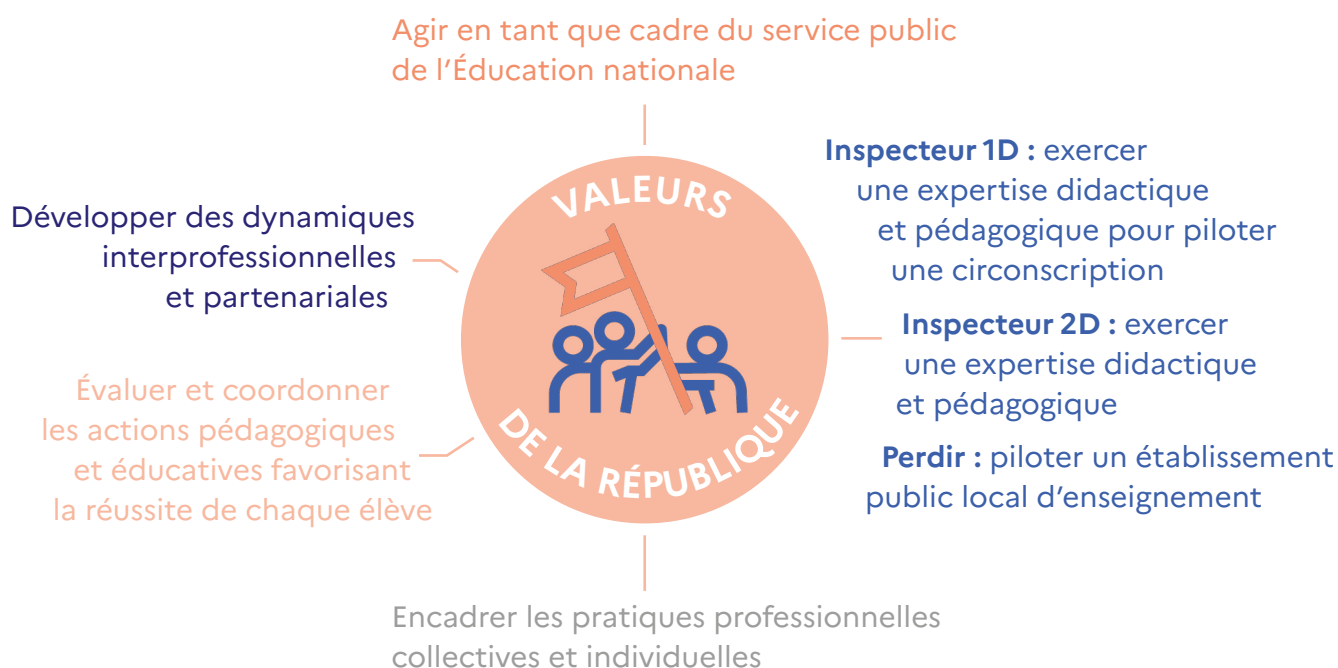


# Approche par compétences

Accompagné par des acteurs universitaires et en relation avec les académies, l'IH2EF a fait évoluer la mise en œuvre pédagogique de la formation initiale. Elle est désormais construite sur la base d'une approche par compétences qui donne le cadre de référence commun à l'ensemble des acteurs, responsables, formateurs, référents, tuteurs et stagiaires que ce soit au niveau national ou au niveau académique.

Cette approche permet de renforcer les dimensions réflexives de la formation en donnant aux stagiaires et aux formateurs les outils méthodologiques permettant d'identifier les trajectoires de développement de chaque compétence. Les stagiaires sont en mesure de s'auto-positionner avec l'accompagnement de leurs référents ou tuteurs.

## Compétences pour la formation initiale



# Personnalisation de la formation

La personnalisation de la formation relève d'une démarche partagée entre l'institut et les académies.

Le recteur en début d'année définit le parcours personnalisé de formation de chaque stagiaire en tenant compte des compétences acquises dans ses fonctions antérieures et arrête les aménagements nécessaires.

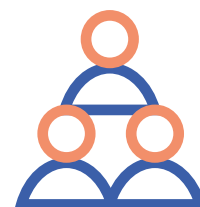
Construire une culture commune des cadres pédagogiques de l'Éducation nationale tout en personnalisant leur parcours constitue un enjeu majeur de la formation initiale des inspecteurs et des personnels de direction. Tout au long de l'année de stage, l'institut et les académies proposent aux stagiaires des modalités d'adaptation des différents éléments de formation en prenant appui sur l'approche par compétences mise en œuvre dans la formation initiale.

L'IH2EF offre aux stagiaires de nombreuses possibilités de personnalisation. Lors des séminaires ils doivent faire des choix parmi les ateliers proposés et certaines conférences. Ils peuvent également s'inscrire à des modules complémentaires facultatifs. Ces choix sont effectués par chaque stagiaire en amont du séminaire, en fonction de son appétence, de son expérience et de ses positionnements successifs sur le référentiel de compétences. En outre, chacun se construit un séminaire personnalisé adapté à son profil et à ses besoins.

Les stagiaires disposent ainsi d'un outil leur permettant de s'inscrire pleinement dans une démarche de développement professionnel qui se poursuivra au-delà de leur année de stage.







# Les acteurs de la formation

## Au niveau national

### L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

L'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF) est un service à compétence nationale rattaché au secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il est installé sur la technopole du Futuroscope, près de Poitiers, depuis 1997.



L'IH2EF forme les chefs d'établissement et les inspecteurs du premier et du second degrés de l'Éducation nationale, les cadres occupant des emplois de direction de l'enseignement supérieur, les cadres administratifs, les médecins scolaires et des cadres supérieurs occupant des emplois de haut encadrement.

Les formations sont conçues par des équipes d'experts métiers et d'ingénieurs de formation qui sollicitent des experts de hauts niveaux (inspecteurs généraux, professeurs d'université ou chercheurs) pour des conférences théoriques et des experts associés de l'IH2EF (pairs expérimentés et formés) pour la construction et l'animation d'ateliers. Ce sont ainsi près de 500 formateurs qui sont mobilisés pour assurer ces formations.

Les locaux de l'IH2EF offrent des espaces de travail entièrement rénovés et agréables. Avec quatre amphithéâtres, plus d'une vingtaine de salles de formation équipées numériquement ce sont environ 500 participants ou stagiaires qui sont potentiellement accueillis chaque jour. Le Centre de la Ressource et de la Donnée (CRD) est un espace de travail modulaire ouvert aux stagiaires jusqu'à 22h qui peuvent y trouver toutes les ressources documentaires professionnelles nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

## Les acteurs de l'institut

### Une équipe pour concevoir et organiser

Une équipe d'experts responsables de cycle de formation et d'ingénieurs de e-formation, en poste à l'institut, est chargée de concevoir les dispositifs de formation, d'organiser concrètement l'ensemble des actions en présence et à distance. Elle anime et coordonne le réseau des experts associés qui interviennent en formation initiale. Cette équipe produit et met en œuvre le parcours M@gistère support de l'année stage.

Des assistantes de formation assurent la logistique de l'accueil, l'hébergement et la répartition en atelier pour les séminaires en présence et les webinaires. Elles sont le point d'entrée des stagiaires pour toutes les questions concernant l'organisation matérielle pour participer aux séminaires et aux webinaires.

Enfin l'ensemble des agents de l'institut est mobilisé, chacun dans ses missions, afin d'offrir une expérience de formation de très grande qualité aux stagiaires.

### Des intervenants au service d'une formation de haut niveau

De nombreux intervenants universitaires, recteurs, responsables nationaux et territoriaux, partenaires internationaux, personnalités reconnues - sont associés aux actions de formation. Ils apportent aux stagiaires leur vision, leur expérience, leur savoir et contribuent à élever le niveau d'exigence attendu des personnels d'encadrement en formation.

Enfin, l'institut s'appuie sur son réseau d'experts associés qui constitue son équipe de formateurs. Recrutés pour leur expertise, des inspecteurs généraux, des universitaires et des pairs expérimentés contribuent à la conception de la formation et à la création des ressources. Ils interviennent lors des séminaires en présence et à distance.

## Au niveau académique

*« Le recteur est responsable de la formation initiale et continue des personnels d'encadrement de son académie. En début d'année, il définit le parcours personnalisé de formation de chaque stagiaire en fonction des compétences acquises par le stagiaire dans ses fonctions antérieures et arrêtent les aménagements nécessaires ».*

### LE DÉLÉGUÉ ACADÉMIQUE À LA FORMATION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT

Le délégué académique à la formation des personnels d'encadrement (Dafpe), ou le délégué de région académique à la formation des personnels d'encadrement (Drafpe), assure, sous l'autorité du recteur et en coordination avec le directeur de l'école académique de la formation continue (EAFC), la conception et la mise en œuvre de la stratégie académique de formation des personnels d'encadrement. Il agit notamment :

- / en élaborant et en pilotant le volet académique de la formation de formation initiale des personnels de direction et des inspecteurs stagiaires, en cohérence avec le cadre national proposé par l'IH2EF ;
- / en proposant, dans le cadre de l'offre de l'EAFC, le plan académique de formation continue des personnels d'encadrement, ainsi que le dispositif de préparation aux concours de personnels de direction et d'inspecteurs, puis en les mettant en œuvre ;
- / en identifiant les formateurs académiques pour les personnels d'encadrement, en les formant et en animant le réseau ainsi constitué.

Pour cela il est accompagné par un (ou plusieurs) responsable opérationnel de formation (ROF).

## LE RESPONSABLE OPÉRATIONNEL DE LA FORMATION

Le responsable opérationnel de la formation (ROF) collabore avec le Dafpe. Il intervient principalement dans le cadre de la formation initiale et continue des personnels de direction. Il est chargé de l'opérationnalisation du dispositif de formation, en particulier pour :

- / mettre en place le calendrier et le suivi des formations et des stages ;
- / organiser et mettre en œuvre l'accompagnement des stagiaires notamment en favorisant les échanges de pratiques entre pairs. Au niveau académique.

## L'ÉQUIPE ACADÉMIQUE DES FORMATEURS

Chaque académie constitue une équipe de formateurs, composée de pairs expérimentés, qui conçoit et anime les différents temps de formation et qui accompagne les stagiaires tout au long de leur stage.

## Sur le lieu d'exercice

### LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT RÉFÉRENT (CER) ET L'INSPECTEUR TUTEUR

Chaque stagiaire est accompagné pendant son année de stage par un inspecteur tuteur pour les inspecteurs ou, par un chef d'établissement référent pour les personnels de direction désigné par le recteur de l'académie d'affectation.

Ce référent / tuteur est un professionnel reconnu qui participe activement au développement professionnel du stagiaire et qui l'accompagne dans la construction de son réseau professionnel. Son action est centrale dans le dispositif de formation. Ses missions s'articulent autour du triptyque : accueil et information, accompagnement et conseil, formation. Pour cela il s'appuie sur les

outils proposés par l'IH2EF, en particulier le référentiel de compétences pour la formation et les trajectoires de développement professionnel. Il accompagne donc le stagiaire dans son appropriation du plan de formation et l'aide à contextualiser son engagement dans la formation.

Le référent / tuteur conseille le stagiaire dans l'exercice de ses fonctions et activités professionnelles. Il conçoit son accompagnement en s'attachant à favoriser le développement de l'analyse réflexive du stagiaire et en variant les modalités de son action :

- / analyse des activités conduites en autonomie par le stagiaire ;
- / observations par le stagiaire d'activités conduites par le référent / tuteur ou par des pairs expérimentés ;
- / entretiens approfondis réguliers ;
- / conduite d'activités professionnelles avec lui, en particulier pour les inspecteurs.

Il aide le stagiaire à diversifier les contextes de mise en œuvre de ses compétences en cours de développement, Il le guide dans l'identification de ses besoins individuels de formation.

Le Chef d'établissement référent complète le rôle d'expert du chef d'établissement d'affectation, garant du métier, par une vision globale et distanciée du lieu d'exercice. Il est donc en relation étroite avec le chef d'établissement d'affectation du stagiaire notamment pendant la phase de positionnement, lors des choix de modules de formation et au cours des phases de régulation du parcours de professionnalisation.

Il est attentif aux éventuelles difficultés rencontrées par le stagiaire et il assure une approche contradictoire et bienveillante avec le chef d'établissement d'affectation. Il assure le lien avec le Dafpe afin de favoriser la mise en œuvre de solutions pertinentes en cas de difficultés. Il participe avec le stagiaire à la réalisation d'un bilan en fin d'année.

### *L'inspecteur tuteur*

L'inspecteur tuteur exerce dans le même degré



d'enseignement que le stagiaire qu'il accompagne et dans des conditions semblables. L'appartenance au même corps et à la même spécialité n'est pas exigée.

Il accueille le stagiaire, favorise son intégration dans son nouvel environnement et facilite ainsi sa prise de fonction et sa mise en activité. Il l'aide à s'approprier sa posture et sa déontologie professionnelle.

Pour accompagner le stagiaire, dans un travail coordonné par le Dafpe, il peut s'appuyer, sur :

- / le haut encadrement de l'académie ;
- / les conseillers techniques du recteur ;
- / les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale ;
- / les doyens des collèges d'inspecteurs.

## LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'AFFECTATION (CEA)

L'action de formation du chef d'établissement d'affectation est au cœur du dispositif de formation par alternance.

Il accueille et accompagne le stagiaire dans sa prise de fonction en tant que personnel de direction adjoint. Il favorise son intégration dans l'établissement et lui permet de s'approprier la déontologie professionnelle et les exigences liées au contexte de son nouveau métier. Il l'associe à

l'ensemble des activités de l'établissement et lui délègue progressivement des responsabilités.

Il contribue à l'opérationnalisation de la démarche de professionnalisation du stagiaire en lui proposant des situations d'exercice professionnel variées et en lui permettant d'explorer l'ensemble des compétences liées à son métier.

Il facilite l'engagement du stagiaire dans toutes les activités de formation, soutient son analyse réflexive et le conseille dans l'exercice de ses missions.

Le chef d'établissement d'affectation renforce le lien entre le stagiaire et le chef d'établissement référent. En relation avec ce dernier il organise des temps échanges et de régulation avec le stagiaire sur la mobilisation de situations professionnelles adaptées au contexte de l'établissement et aux niveaux de développement de ses compétences.



# La formation

## 2023-2024 à l'IH2EF

L'institut des hautes études de l'éducation et de la formation organise la formation initiale des personnels de direction et des inspecteurs selon des modalités hybrides et complémentaires destinées à favoriser l'appropriation progressive des compétences par le stagiaire. Elles permettent au stagiaire de construire son propre parcours de formation. Ainsi au cours de l'année de stage les stagiaires :

- / participent à trois séminaires, d'une semaine, en présence à l'institut ;
- / assistent à des conférences de haut niveau en présence ou en webinaire ;
- / suivent des parcours numériques thématiques en auto-formation.

De plus, les stagiaires volontaires participent à des communautés d'apprentissage sur des thématiques professionnelles spécifiques.

Au total, chaque stagiaire bénéficie de 72h de formation en présence à l'IH2EF réparties sur trois semaines de séminaire et de 28h minimum de formation à distance.

### Des séminaires à l'Institut

Chaque stagiaire bénéficie de trois séminaires d'une semaine à l'IH2EF.

Le premier séminaire est catégoriel. Les deux autres sont inter-catégoriels, ils proposent des choix de parcours différenciés en lien avec les niveaux de maîtrise des compétences du stagiaire et ses besoins de formation.

Ainsi, avant chaque séminaire, les stagiaires doivent effectuer un certain nombre de choix pour les ateliers selon leur positionnement dans le référentiel de compétences et leur intérêt pour des ateliers et des conférences complémentaires.

## 1<sup>er</sup> séminaire à l'IH2EF

Le premier séminaire en présence est organisé pour permettre un regroupement des stagiaires par métier.

| DATES                                     | STAGIAIRES CONCERNÉS                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Du lundi 18 au vendredi 22 septembre 2023 | <b>Inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés :</b><br>de toutes les académies                                                                                                                                                                                  |
| Du lundi 2 au vendredi 6 octobre 2023     | <b>Personnels de direction des académies :</b><br>Amiens, Lille, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Normandie, Orléans-Tours, Toulouse et Versailles                                                                                                                      |
| Du lundi 16 au vendredi 20 octobre 2023   | <b>Personnels de direction des académies :</b><br>Aix-Marseille, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Corse, Créteil, Dijon, Grenoble, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Limoges, Lyon, Martinique, Mayotte, Nice, Paris, Poitiers, Polynésie, Reims, Rennes, Strasbourg |

## 2<sup>e</sup> séminaire à l'IH2EF

Le deuxième séminaire en présence est inter-catégoriel. Les stagiaires sont regroupés selon leur académie d'exercice, à l'exception des IA-IPR EVS et des IEN-IO qui sont réunis lors du même séminaire en raison des spécificités de leurs fonctions et ne sont donc pas nécessairement accueillis pendant le même regroupement que les autres personnels de leur académie.

| DATES                                          | STAGIAIRES CONCERNÉS                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Du lundi 15 au vendredi 16 janvier 2024        | <b>Inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés (sauf IA-IPR EVS et IEN-IO) et personnels de direction des académies</b><br>Aix-Marseille, Amiens, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Lille, Martinique, Nantes, Nice, Versailles                                       |
| Du lundi 29 janvier au vendredi 2 février 2024 | <b>IA-IPR EVS et des IEN-IO de toutes les académies et inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés et personnels de direction des académies</b><br>Créteil, Montpellier, Normandie, Orléans-Tours, Paris, Rennes, Toulouse                                          |
| Du lundi 12 au vendredi 16 février 2024        | <b>Inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés (sauf IA-IPR EVS et IEN-IO) et personnels de direction des académies</b><br>Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Corse, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Mayotte, Nancy-Metz, Poitiers, Polynésie, Reims, Strasbourg |

## 3<sup>e</sup> séminaire à l'IH2EF

Le troisième séminaire en présence est inter-catégoriel. Les stagiaires sont regroupés selon leur académie d'exercice, à l'exception des IA-IPR EVS et des IEN-IO qui sont réunis lors du même séminaire en raison des spécificités de leurs fonctions et ne sont donc pas nécessairement accueillis pendant le même regroupement que les autres personnels de leur académie.

| DATES                                 | STAGIAIRES CONCERNÉS                                                                                                                                                                                                                                                               |
|---------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Du lundi 25 au vendredi 29 mars 2024  | <b>IA-IPR EVS et des IEN-IO de toutes les académies et inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés et personnels de direction des académies</b><br>Aix-Marseille, Amiens, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Lille, Martinique, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Rennes |
| Du lundi 8 au vendredi 12 avril 2024  | <b>Inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés (sauf IA-IPR EVS et IEN-IO) et personnels de direction des académies</b><br>Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Corse, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Mayotte, Nancy-Metz, Poitiers, Polynésie, Reims, Strasbourg         |
| Du lundi 22 au vendredi 26 avril 2024 | <b>Inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés (sauf IA-IPR EVS et IEN-IO) et personnels de direction des académies</b><br>Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles                                                                                                |

## Un cycle de conférences nationales

Tout au long de la formation, l'IH2EF propose aux stagiaires de la formation initiale des apports de très haut niveau. Ainsi, l'institut invite des personnalités du monde de l'Éducation à intervenir au cours d'un cycle de conférences qui fait partie intégrante du parcours des stagiaires.

La plupart des conférences ont lieu pendant un séminaire de la formation initiale à l'institut. Les stagiaires présents assistent à l'intervention du

conférencier depuis l'institut, tandis que les autres suivent le séminaire à distance. Tous les stagiaires participent lors de leur présence à l'institut à certaines conférences du cycle.

Ce cycle de conférence est également ouvert aux chefs d'établissements d'affectation, aux chefs d'établissement référents et aux inspecteurs tuteurs sur inscription en début d'année.

### CYCLE DE CONFÉRENCES 2023 - 2024

| DATE                                                                      | HORAIRE        | THÈME ET CONFÉRENCIER<br>(sous réserve)                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mercredi 6 septembre 2023</b><br><i>Tous les stagiaires à distance</i> | 14 h - 17 h    | <b>Présentation de la formation</b><br>Outil m@gistère - Équipe IH2EF<br><b>L'approche par compétences dans la formation initiale</b><br>Aurélie Dupré, directrice de l'innovation pédagogique, université de Lille |
| <b>Mercredi 20 septembre 2023</b>                                         | 14 h - 15 h 30 | <b>Ouverture institutionnelle</b><br>par la Direction de l'Encadrement, l'IGÉSR, la DGESCO et l'IH2EF                                                                                                               |

|                                                                                                                                             |                |                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mercredi 4 octobre 2023</b>                                                                                                              | 14 h - 15 h 30 | <b>Éthique et valeurs de la République</b><br>Alain Boissinot, recteur honoraire                                                                                                                                                                                              |
| <b>Mercredi 18 octobre 2023</b>                                                                                                             | 14 h - 15 h 30 | <b>La prise de décision publique</b><br>Pierre Mathiot, directeur de l'Institut d'études politiques de Lille                                                                                                                                                                  |
| <b>Mercredi 8 novembre 2023</b>                                                                                                             | 14 h - 15 h 30 | <b>Les exigences des métiers de l'encadrement</b><br>Frédérique Alexandre-Bailly, directrice de l'Onisep                                                                                                                                                                      |
| <b>Mercredi 29 novembre 2023</b><br><i>Personnels de direction</i><br><i>Inspecteurs 2nd degré</i><br><i>Tous les stagiaires à distance</i> | 14 h - 15 h 30 | <b>Les enjeux de l'orientation</b><br>Frédérique Weixler, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche<br>Laurent Sovet, maître de conférences en psychologie différentielle au Laboratoire de Psychologie et d'Ergonomie Appliquées, université de Paris |
| <b>Mercredi 29 novembre 2023</b><br><i>Inspecteurs 1er degré</i><br><i>Tous les stagiaires à distance</i>                                   | 14 h - 15 h 30 | <b>La carte scolaire</b><br>Fabien BEN, IA-DASEN du Jura                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Mercredi 13 décembre 2023</b>                                                                                                            | 14 h - 15 h 30 | <b>PISA 2023 : analyse et perspectives</b>                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Mercredi 17 janvier 2024</b><br><i>Personnels de direction</i>                                                                           | 14 h - 15 h 30 | <b>Mobiliser son leadership</b><br>Laetitia Progin, docteure en sciences de l'éducation et professeure associée en leadership et direction d'établissement à la Haute école pédagogique du canton de Vaud (Suisse)                                                            |
| <b>Mercredi 17 janvier 2024</b><br><i>Inspecteurs</i>                                                                                       | 14 h - 15 h 30 | <b>L'inspecteur référent en faveur du collectif</b><br>Christophe Mauny, IA-Dasen de l'Hérault                                                                                                                                                                                |
| <b>Mercredi 31 janvier 2024</b>                                                                                                             | 14 h - 15 h 30 | <b>La mixité sociale à l'école</b><br>Aziz Jellab, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche                                                                                                                                                             |
| <b>Mercredi 13 mars 2024</b><br><i>Tous les stagiaires à distance</i>                                                                       | 14 h - 15 h 30 | <b>Citoyenneté et sentiment de justice à l'école</b>                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Mercredi 27 mars 2024</b>                                                                                                                | 14 h - 15 h 30 | <b>Cadre pédagogique et numérique éducatif</b><br>Jean-François Cerisier, Directeur de l'unité de recherche Techné, Université de Poitiers                                                                                                                                    |
| <b>Mercredi 15 mai 2024</b><br><i>Tous les stagiaires à distance</i>                                                                        | 14 h - 15 h 30 | <b>Enseigner les compétences pour réussir l'entrée dans l'enseignement supérieur et la vie active des jeunes</b>                                                                                                                                                              |
| <b>Mercredi 29 mai 2024</b><br><i>Tous les stagiaires à distance</i>                                                                        | 14 h - 17 h    | <b>Conférence de clôture</b>                                                                                                                                                                                                                                                  |

# Conférences et webinaires

## de septembre à mai

SEPT  
2023

Présentation de la formation  
L'approche par compétences  
dans la formation initiale

6 septembre

Ouverture  
institutionnelle

20 septembre

OCT  
2023

La mixité sociale  
à l'école

31 janvier

FEV  
2024

MAR  
2024

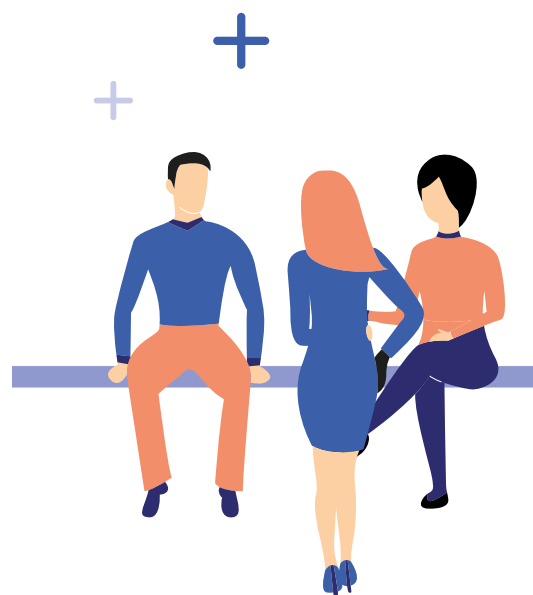
Citoyenneté et sentiment  
de justice à l'école

13 mars

Cadre pédagogique  
et numérique éducatif

27 mars

AVR  
2024



**Séminaires 1**  
Regroupements par métier

**Séminaires 2**  
Inter catégoriels

**Séminaires 3**  
Inter catégoriels

Éthique et valeurs  
de la République

4 octobre

La prise de décision  
publique

18 octobre

Les exigences  
des métiers  
de l'encadrement

8 novembre

NOV  
2023

Mobiliser son leadership  
L'inspecteur référent  
en faveur du collectif

17 janvier

Les enjeux  
de l'orientation

29 novembre

DÉC  
2023

PISA 2023  
Analyse et perspectives

13 décembre

JAN  
2024

Enseigner les compétences  
pour réussir l'entrée  
dans l'enseignement supérieur  
et la vie active des jeunes

15 mai

CLÔTURE

29 mai

JUIN  
2024

MAI  
2024

# Une formation hybride

## M@GISTÈRE

Un espace numérique M@gistère accompagne l'organisation de la formation mise en œuvre par l'IH2EF. Ce parcours est central, il permet d'articuler les temps en présence et ceux à distance.

L'IH2EF y propose des activités qui prolongent et approfondissent l'expérience de formation au cœur du contexte professionnel du stagiaire.

Cet espace de formation offre à la fois un cadre unique pour tous et un parcours différencié pour chaque stagiaire selon ses besoins spécifiques.

Il est le moyen privilégié de la communication de l'institut à destination des stagiaires. Il sert également d'espace de travail pour les experts associés intervenant dans la formation initiale tout au long de l'année.

Il est conçu pour favoriser l'émergence d'une communauté apprenante associant les responsables de formation de l'IH2EF, les stagiaires, les experts associés et tous les formateurs.





## LES PARCOURS EN AUTO-FORMATION

Des parcours en auto-formation complètent les séminaires en présence et le cycle de conférences. Ils permettent aux stagiaires de découvrir ou d'approfondir des thématiques clefs directement en lien avec leur métier selon une temporalité propre à chacun.

Accessibles dès le début de la formation, ces parcours sont disponibles sur l'espace M@gistère de la promotion. Chaque stagiaire doit réaliser l'ensemble des parcours en auto-formation au cours de son année de stage.

| THÈME                                                                              | DURÉE  | PUBLIC CIBLE            |                                   |                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
|                                                                                    |        | PERSONNELS DE DIRECTION | INSPECTEURS 1 <sup>ER</sup> DEGRÉ | INSPECTEURS 2 <sup>D</sup> DEGRÉ |
| Le développement professionnel des personnels                                      | 1 h    | ✓                       | ✓                                 | ✓                                |
| Leadership pédagogique dans le 2 <sup>d</sup> degré                                | 1 h 30 | ✓                       |                                   | ✓                                |
| Les fondamentaux juridiques du personnel encadrant                                 | 3 h    | ✓                       | ✓                                 | ✓                                |
| Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) - 1 <sup>er</sup> degré | 1 h 30 |                         | ✓                                 |                                  |
| Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) - 2 <sup>d</sup> degré  | 1 h 30 |                         |                                   | ✓                                |
| Performance du système éducatif                                                    | 1 h 30 | ✓                       | ✓                                 | ✓                                |
| Appréhender la diversité territoriale                                              | 2 h    | ✓                       | ✓                                 | ✓                                |
| Connaissance budgétaire                                                            | 1 h    | ✓                       |                                   | Optionnel                        |
| La défense des droits des enfants dans l'institution scolaire                      | 1 h 30 | ✓                       | ✓                                 | ✓                                |
| Faire vivre les partenariats : l'école inclusive                                   | 1 h 30 | ✓                       | ✓                                 | ✓                                |
| Les enjeux des changements climatiques (CNED)                                      | 1 h 30 | ✓                       | ✓                                 | ✓                                |

## LES COMMUNAUTÉS D'APPRENTISSAGE

Au cours de l'année, les stagiaires volontaires sont invités à s'inscrire dans des communautés d'apprentissage professionnelles.

Sept thématiques sont proposées : Climat scolaire - Numérique éducatif - Orientation et liaisons inter-degrés - Valeurs de l'école de la République - Leadership, Management, développement professionnel - Mise en œuvre des politiques publiques - Pratiques pédagogiques efficaces.

En travaillant au sein d'une petite équipe à l'échelle nationale, accompagnés par des experts associés, les stagiaires explorent des situations professionnelles vécues, les problématisent puis les mettent en perspective. Ils bénéficient d'expertises extérieures de l'inspection générale ou du monde universitaire pour accompagner leur progression dans leurs questionnements.



## Vos contacts

Pour les questions liées à votre présence lors des séminaires :

**Déborah Nibaudeau**, assistante de formation

[deborah.nibaudeau@education.gouv.fr](mailto:deborah.nibaudeau@education.gouv.fr)

Pour les questions liées à votre inscription sur m@gistère  
et aux temps de formation à distance :

**Sandrine Alonso**, assistante de formation

[sandrine.alonso@education.gouv.fr](mailto:sandrine.alonso@education.gouv.fr)



